



Association Quartier La Plaine
Siégeant 12 rue Marceau
78500 Sartrouville

Vendredi 26/11/2021, à Sartrouville

OBJET : Enquête publique sur le dossier de demande de permis de construire comportant des démolitions, portant sur un projet d'extension du Centre commercial Carrefour Montesson

Dépôt de notre Observation, comme suit :

NOTRE DESACCORD AVEC LE PROJET D'EXTENTION

Veillez trouver ci-joint les raisons soulevées en réunion des adhérents de notre association riveraine du lieu d'extension prévu, au motif suivant :

« Un projet artificiel et incohérent »

Nous déplorons en effet l'extension d'un centre de consommation déjà gigantesque et dénonçons le caractère artificiel et incohérent du projet qui ne fait pas sens si ce n'est pour le caractère de profit économique dans l'intérêt de Carrefour.

- **Dans un contexte économique tendu, il n'y a pas de besoin de nouveau lieu de consommation enfermés, ni d'activités de loisirs en intérieur, et ce afin de préserver le porte-monnaie et la santé de nos habitants. Si une balade en forêt est bénéfique pour la santé et gratuite, une sortie dans une galerie Carrefour présente un risque évident pour le portefeuille de dépense largement suscitée et pour la santé et la sécurité des riverains :**
 - **bruit, pollution sonore et lumineuse,**
 - **concentration de population et risque de contractation de virus,**
 - **insécurité ambiante** : mendicité, vols, entre autres, mais aussi insécurité dans les parkings et voies d'arrivée vers le centre commercial.
- **Dans un contexte de mesures d'urgence liées aux changements climatiques, nous contestons la pollution et les émissions de gaz à effet de serre que vont engendrer la construction nouvelle et la rénovation du centre actuel.**

La **production du béton** est fortement émettrice en **CO2**, de même que **tous les matériaux** qui seront employés.

Les **verrières** nécessitent énormément de chauffage ou de climatisation. Encore une fois cela va totalement à **l'encontre des économies d'énergies nécessaires à la transition écologique.**

La **perméabilisation des sols** sera encore une fois de mise (même en créant des surfaces végétalisées, la grande majorité de la superficie resta bétonnée / bitumée) alors que l'heure est à la désimpermeabilisation et la lutte en faveur de la biodiversité.

L'annonce du projet **d'aménagement d'un parc** est démesurée : il ne s'agira pas d'un parc mais d'un mini-espace vert, entouré de passage de voitures et de bruit. De qui se moque-t-on ?

Idem pour le verdissement : nous préférierions **une forêt urbaine en place du bitume actuel. Ombrage, production d'oxygène, lieu de repos après les courses, pose de nichoirs et abri pour petits mammifères**, voilà ce qui nous aiderait.

- **Dans un contexte géographique de « plaine nourricière » protégée, l'augmentation en approvisionnement et des camions de livraison n'est pas compatible.**

A l'heure des alertes aux émissions de particules fines et aux effets de cancers liés, l'impact est catastrophique sur les productions maraichères que nous souhaitons consommer. Le trafic routier s'est déjà beaucoup accru avec la création de 2 voies alentours, que nous contestons en tant que riverains (pollution, bruit, dangerosité liée à la vitesse des véhicules aux lieux des passages piétons on ne peut plus dangereux, air malsain, disparition des espèces animales et végétales locales). Nous invitons le personnel de Carrefour à venir se promener sur les chemins alentours en fin de semaine, il comprendra vite ainsi combien notre espace nourricier est malmené.

- **Un centre beaucoup trop massif et trop haut, avec un impact visuel définitivement contesté.**

Les structures métalliques contenant des arbres sont un manque de respect total pour ces derniers, enfermés dans des cubes métalliques : « il fallait y penser franchement ! », on ne peut pas proposer plus artificiel.

Idem pour le **bardage bois, cache de béton**, qui vieillira mal.

Nous contestons également les faits suivants :

- Le **bilan économique futur** n'est pas présenté de façon précise, ni l'impact sur les commerces avoisinants évidemment voués à une concurrence accrue.
- Le fait d'acheter le permis d'extension par le versement d'une participation de la part de Carrefour à hauteur de **1,5 millions d'euros (c'est très peu en +) pour mettre en place « des actions » : lesquelles ?**
- **La période d'accord de cette extension**, enfin et bizarrement, après plusieurs refus, dans une période actuellement de crise sanitaire, ou les personnes consultées peuvent avoir baissé la garde.
- **L'avis d'enquête publique n'a pas été affiché dans notre quartier** alors que nous sommes limitrophes du projet (quartier La Plaine à Sartrouville).

En conclusion : non à cette extension qui reflète un projet artificiel et incohérent avec la philosophie de vie de notre association de quartier.